



Société Nautique de Saumur Aviron

Base Nautique « Claude Baroux »

Saint Hilaire Saint Florent

49400 SAUMUR

Tel : 06.49.57.10.27.

Email: sns.aviron@orange.fr – Site : <https://www.snsaumur-aviron.fr/>

Photo
obligatoire
pour une 1^{ère}
adhésion



FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

Pièces à fournir et à rendre conjointement :

- ☐ fiche d'inscription remplie et signée
- ☐ certificat médical de préférence « aviron compétition »
- ☐ ou attestation médicale signée (après avoir rempli questionnaire)
- ☐ attestation MAIF (facultatif, si « oui » +15,57€)
- ☐ autorisations FFA
- ☐ règlement de la cotisation globale (possibilité plusieurs chèques)
- ☐ chèque de caution (50€)

N° LICENCE :

Cotisation annuelle S.N.Saumur Aviron qui intègre : licence FFA + cotisation FFA + cotisation ligue + cotisation CD49 + assurance club

- ☐ J 10 - J14 (2017-2013) : 205€
- ☐ J 15 - J18 (2012-2009) : 220 €
- ☐ Seniors (2008 et avant) : 280 €
- ☐ Étudiants - chômeurs : 225 €
- ☐ Droit de mutation : 36 €
- ☐ Avantage Famille (à partir de la 2eme licence) -30 €
- ☐ Licence découverte (3mois) : 170 €

(+170€ pour passer à la licence annuelle ensuite)

NOM		Prénoms :	
Nationalité :			
Né(e) le :		À :	
Département			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone			
.Mail (indispensable pour recevoir la licence fédérale)			
Profession :			
Permis remorque	☐	Permis bateau	☐
À		Signature du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »	
Date			

Pour les mineurs, au minimum une signature d'un tuteur

Tuteur légal 1 : préciser le lien (parenté)		Tuteur légal 2 : préciser le lien (parenté).	
NOM et prénom		NOM et prénom ..	
Adresse .		Adresse .	
Téléphone .		Téléphone .	
Mail .		Mail .	
Profession		Profession	
À	Date	À	Date
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »		Signature précédée de la mention « lu et approuvé »	
Observations éventuelles du responsable : .			

Aucune candidature ne sera examinée si elle n'est pas accompagnée des documents ci-dessus visés et AUCUNE ACTIVITÉ (ergo, musculation, bateau) NE SERA POSSIBLE SANS UN DOSSIER COMPLET. Un candidat provenant d'un autre club d'aviron doit justifier de sa demande de mutation de licence auprès de son ancien club et devra s'acquitter des frais de mutation fédérale obligatoire.

Enregistrement cotisation et caution

Possibilité de paiement échelonné

Titulaire du (des) chèque (s) et N° du chèque	Date d'émission	Banque	Nb de chèque	Montant	Date de dépôt

Horaires d'ouverture

Mardi 17h30 – 20h : Loisirs (18h 19h séance de renforcement musculaire)
Mercredi 14h – 17h : Jeunes
Jeudi 17h30 – 19h30 : Loisirs (Horaires hiver : salle)
Samedi 9h00 – 12h00 : Loisirs
Samedi 14h – 17h : Jeunes

Consignes de sécurité

- ° Interdiction d'aller en Loire sans l'autorisation d'un moniteur
- ° L'aviron n'est pas prioritaire sur les autres embarcations
- ° Respecter le sens de navigation
- ° Ne pas sortir si les conditions météo ne le permettent pas
- ° Interdiction formelle de descendre de bateau
- ° En cas de chavirage, ne pas lâcher son bateau

Consignes d'utilisation

- ° Respecter les locaux et le matériel
- ° Avant de monter en bateau, inscrire obligatoirement sa sortie sur le cahier prévu à cet effet
- ° Vérifier le bon état du matériel avant de le mettre à l'eau
- ° Vérifier le bon état du matériel avant de le ranger
- ° Signaler la casse éventuelle survenue lors d'une sortie
- ° Signaler le matériel en mauvais état

Obligations de l'adhérent

- ° Je m'engage à respecter le règlement intérieur de la FFA
- ° Je m'engage à respecter et à m'impliquer pour mes coéquipiers
- ° Je m'engage à respecter les consignes données par l'encadrement
- ° La pratique s'effectue dans une tenue appropriée (combinaison du club ou similaire, vêtements près du corps, pas de poches). Une tenue de rechange est nécessaire.

La caution matérielle

- ° La caution ne sera encaissée qu'en cas de casse de matériels due au non respect des consignes d'entraînement données par les encadrants ou sur négligence coupable du pratiquant. La décision étant prise par le comité de direction.
- A l'issue de la saison les chèques seront restitués sur demande, les chèques non réclamés seront détruits lors de l'assemblée générale suivante.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement et les consignes indiquées ci-dessus.

Signature(s) (du licencié et des parents pour les mineurs)